



**Commission  
scolaire  
de Montréal**

## **PROJET**

### **Mémoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)**

**Déposé dans le cadre de la Consultation publique de l'Office de consultation  
publique de Montréal (OCPM)  
sur le développement du pôle Assomption Nord**

**Présenté à la séance du Conseil des commissaires du 29 mars 2017**

Dans le cadre de la consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) auprès des citoyens et des organismes publics et privés sur le développement du pôle Assomption Nord, la Commission scolaire de Montréal (CSDM), à titre de plus grande institution scolaire de l'île de Montréal, est heureuse d'apporter sa contribution à la réflexion.

De plus, la CSDM voit dans cette démarche un apport significatif au développement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, un arrondissement de l'est de Montréal. Dans le présent mémoire, un portrait de la CSDM sera d'abord brossé. Par la suite, les préoccupations de l'institution seront précisées en fonction des grandes perspectives suivantes : le développement de l'est de Montréal, le transport actif et la concertation intersectorielle.

## **PORTRAIT DE LA CSDM**

La CSDM est une institution d'envergure qui a 170 ans d'histoire et compte 113 000 élèves et plus de 17 000 employés. À l'image de Montréal, elle est composée d'élèves de citoyennetés et de milieux socioéconomiques divers; elle accompagne les familles qui choisissent de s'établir dans la métropole, celles qui vivent sous le seuil de la pauvreté ou qui n'ont parfois pas le français comme langue maternelle. Mais la CSDM est surtout un réseau de services pédagogiques. Ce réseau pédagogique est stratégique puisque notre institution s'applique à développer des services répondant aux besoins des Montréalais.

L'expertise pédagogique de la CSDM est ancrée dans son milieu. Nous pensons notamment à l'école primaire Saint-Anselme, qui intègre un point de service pour élèves autistes dès la maternelle 4 ans. Ces enfants, pour qui la routine et la stabilité sont particulièrement importantes, ont donc la chance de s'intégrer et d'évoluer dans une école de quartier. Nous pensons également à l'école secondaire Pierre-Dupuy qui, en collaboration avec l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal, met en place des programmes de concomitance fort prometteurs comme le SARCA ou Transit 10-15 ouvrant aux élèves, d'anciens décrocheurs, les portes des études collégiales et universitaires. Cette initiative se concrétise grâce aux liens privilégiés que notre institution a tissés avec le secteur de l'horticulture, de la mode ou des services hospitaliers à Montréal. La CSDM possède des caractéristiques particulières, notamment la diversité culturelle de sa population et la défavorisation d'une grande partie de celle-ci. Tous les quartiers du territoire de la CSDM comptent des milieux défavorisés, que ce soit des enclaves de pauvreté à l'intérieur de quartiers mieux nantis ou des quartiers dans lesquels la défavorisation est généralisée.

De plus, la CSDM doit promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire ainsi que contribuer au développement social, culturel et économique de sa région, soit la ville de Montréal. Pour la CSDM, il est de la plus haute importance d'offrir l'égalité des chances à tous les élèves, jeunes ou adultes, de développer leur plein potentiel et de maintenir leur motivation en vue de la réussite de leur parcours scolaire.

## Développer l'est de Montréal

La CSDM accueille favorablement le type de développement prévu par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord. Développer l'est de Montréal est faire preuve de vision. L'ajout de logements pour les familles dans ce secteur est une bonne nouvelle, mais génère aussi certains questionnements.

On énonce dans le PPU que les typologies résidentielles seront variées, et notamment tournées vers les familles, que le secteur accueillera du logement social ou communautaire et des logements abordables. Des professionnels de l'arrondissement ont indiqué à la séance d'information publique du 15 février que 10 % des logements pourraient être à vocation familiale ou encore qu'un ratio de 25-50-25 de 3, 4 et 5 ½ pourrait être mis de l'avant. Il est aussi question de 3 000 nouveaux logements et de 4 400 nouveaux résidents. Si 10 % des logements ont une vocation familiale, 300 unités accueilleront des familles avec autant d'enfants. Avec ce calcul, l'approximation de 4 400 nouveaux résidents nous paraît peu probable. Qu'en sera-t-il réalistement?

La CSDM partage également la préoccupation soulevée par d'autres intervenants sur l'offre de services communautaires prévue dans le secteur. Déjà, les services communautaires de Mercier-Ouest sont peu nombreux et dispersés sur le territoire. Retenir les familles en ville est un grand défi, la CSDM peut contribuer de manière importante à cet ambitieux objectif.

Planifier plus finement, se concerter mieux et clarifier les besoins est la recette à retenir.

À la Commission scolaire de Montréal, nous croyons énormément au concept de l'école communautaire. Une école devient véritablement communautaire lorsqu'elle est profondément ancrée dans son milieu. Elle répond aux besoins d'un quartier et devient le nouveau parvis d'église de la communauté. Il est nécessaire qu'elle évolue au même rythme que sa collectivité, de ses enfants et de ses parents afin d'augmenter la réussite éducative des élèves qui la fréquentent. Une école où les enfants réussissent est une école où les parents sont impliqués et est un lieu valorisé par tous les acteurs. Les élèves y sont fiers et y développent un sentiment d'appartenance. Construire une école communautaire permettrait de surcroît de répondre aux besoins exprimés par les citoyens en termes de services de proximité.

Par ailleurs, lorsqu'il est question du développement des différents secteurs de la ville de Montréal, réitérons que la présence d'une école primaire favorise l'intérêt des jeunes familles à y rester, ce qui contribue grandement au développement des quartiers comme milieux de vie souhaités par la Ville de Montréal.

Nous pensons donc qu'il faut saisir l'occasion d'inscrire très clairement dans ce PPU la nécessité de réserver le terrain de la cour de services Chauveau pour l'arrivée d'une école communautaire.

### Capacité d'accueil dans les écoles du secteur

En 2016-2017, Mercier accueillait 2 208 élèves dans ses écoles. Les prévisions indiquent qu'en 2020, 2 591 élèves d'âge primaire auront leur salle de classe dans une école du secteur. Ce sont donc 383 nouveaux enfants qu'il faudra scolariser, soit l'équivalent d'une école primaire. Les projets d'agrandissement en cours aux écoles Guillaume-Couture et Louis-Dupire permettront d'ajouter 24 locaux, 24 locaux déjà occupés par la population scolaire existante. À titre d'exemple, à la rentrée 2016, l'école Guillaume-Couture a dû déplacer son troisième cycle dans une autre école pour accueillir cinq classes de préscolaire. Choisir entre déplacer des tout-petits ou des « grands » qui finiront leur parcours scolaire dans une autre école que celle de leur 1<sup>re</sup> année est difficile. Sans nouvelle école, cette situation se répétera, créant ainsi des insatisfaits.

### Taux d'occupation des écoles de Mercier en 2015-2016

Guillaume-Couture : 104 %

Louis-Dupire : 107 %

Saint-Donat : 126 %

Notre-Dame-des-Victoires : 92 %; son annexe, 74 %

Saint-Fabien : 129 %

Il est évident que nos écoles n'ont pas l'espace pour accueillir les enfants des familles à venir au pôle Assomption.

Enfin, mentionnons que la localisation de la cour de services Chauveau est idéale pour l'arrivée d'une nouvelle école. Éloigné d'axes routiers importants, au centre des constructions à venir et sur une rue paisible, cet emplacement est tout indiqué pour accueillir les enfants du secteur.

Que le terrain de la cour de services Chauveau soit réservé pour la construction d'une école communautaire.

### **Développer de saines habitudes de vie par le transport actif dès l'école primaire**

La CSDM fait la promotion du transport actif dans sa politique de transport, marcher ou rouler vers l'école favorisant la réussite éducative des jeunes et leur inculquant de saines habitudes de vie. En plus de cela, l'école devient un milieu plus sécuritaire, si moins d'autos y circulent, et plus accueillant, si les familles s'y côtoient dès le matin. Il s'agit d'une responsabilité partagée que

d'inciter les Montréalais et Montréalaises à choisir ce mode de transport. Les aménagements doivent par contre avoir d'abord été prévus, de surcroît dans un territoire comme celui de l'Assomption où axes routiers importants, industries et résidences cohabiteront.

De plus, comme le mentionne la CSDM dans son mémoire « Montréal physiquement active », l'école doit assurer aux élèves un environnement sécuritaire et favorable à l'épanouissement personnel et affectif et mettre à profit toutes les occasions de bouger. Cependant, cette responsabilité déborde largement du cadre des seules interventions propres au programme d'éducation physique et à la santé; elle requiert une action concertée de l'ensemble du personnel, en collaboration avec les parents, les professionnels de la santé, les responsables de l'aménagement des milieux de vie et tout autre intervenant du milieu scolaire et communautaire.

Plusieurs aménagements en transport actif sont déjà prévus dans le PPU en consultation. En ajouter dès maintenant qui convergent vers l'école communautaire à venir permettra d'harmoniser le développement et la planification. Plus qu'un aménagement, ceci constituerait un engagement municipal concret pour la réussite éducative de nos jeunes et leurs saines habitudes de vie.

Que des aménagements sécuritaires en transport actif convergent vers l'école communautaire à venir, soit vers la cour de services Chauveau.

### **La concertation pour une meilleure planification**

La CSDM souhaite s'engager aux côtés de ses partenaires institutionnels et communautaires pour mettre en œuvre ses orientations et participer à l'aménagement de ce nouveau quartier à venir. Accueillir des milliers de personnes demande une grande planification et la concertation de tous les acteurs est une condition gagnante incontournable. Un projet immobilier de cette ampleur demande minimalement une concertation avec la CSDM, l'école étant le premier service de proximité recherché par les familles. Tout comme la Ville de Montréal, la CSDM souhaite éviter des scénarios comme ceux du Faubourg Contrecoeur ou de Griffintown.

Convaincre le ministère de financer un projet d'école dans le secteur n'est malheureusement pas gagné d'avance compte tenu des besoins croissants de la CSDM en termes de capacité d'accueil. Parler d'une même voix est certainement la première étape.

Les besoins de la CSDM évoluent rapidement. Se parler régulièrement permettra de maintenir une vision partagée du développement.

Qu'une concertation entre l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la Commission scolaire de Montréal et le milieu communautaire soit prévue le plus rapidement possible.

## **CONCLUSION**

L'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage, c'est également un milieu de vie, d'éducation, un véritable carrefour au cœur des quartiers montréalais. Autour d'une école se dessinent des cadres de vie, des diversités sociales, culturelles et économiques qui façonnent au quotidien la qualité de vie des résidents. L'école est au cœur de sa communauté et, surtout, au cœur de la vie familiale de nombreux Montréalais, jeunes et adultes. En effet, les écoles, les équipements collectifs et les services communautaires contribuent, au-delà de leur fonction, à établir le noyau d'aménagement urbain qui crée un sentiment de communauté et ils constituent, à ce titre, un élément structurant de l'aménagement et de la qualité de vie d'un quartier.

En vue de conjuguer les efforts dans la réalisation de ce projet d'envergure, la CSDM demeure disponible pour poursuivre les échanges et les travaux avec les représentants de la Ville de Montréal et de l'arrondissement ainsi qu'avec les différents partenaires publics qui seront appelés à offrir leurs services à la population de l'est de Montréal.